

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DE
LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE LA BAIE DU COTENTIN**

CONSEIL COMMUNAUTAIRE du Mardi 28 mai 2019

L'an deux mil dix-neuf, le vingt-huit mai à vingt-heures trente minutes, le conseil communautaire de la Communauté de Communes de la Baie du Cotentin s'est réuni à la salle des fêtes de Sainte Mère Eglise sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre LHONNEUR avec comme secrétaire de séance Monsieur Xavier GRAWITZ.

Nombre de membres :	71	<u>Etaient présents</u> : G. DONGE, M. LEBLANC, P. LECONTE, G. FOUCHER, K. DUPONT, A. MOUCHEL, M. JOURDAN, J.M. DARTHENAY, A. TOURAINNE, F. ALEXANDRE, I. BASNEVILLE, A.F. FOSSARD, X. GRAWITZ, V. DUBOURG, N. LEGASTELOIS, J.P. LHONNEUR, M. LE GOFF, C. SUAREZ, P. THOMINE, J. DUPREY, M. JEAN, F. LESACHEY, M. GIOVANONE, C. KERVADEC, V. BLANDIN, A. BOUFFARD, R. BROTON, O. DESHEULLES, J.C. HAIZE, B. MARIE, M.C. METTE, J.P. LECESNE, F. BEROT, P. CATHERINE, H. AUTARD DE BRAGARD, D. GIOT, M. HAIZE, S. DEBEAUPTE, L. FAUNY, J. MAILLARD, G. LEBARBENCHON, C. DE VALLAVIEILLE, H. MILET, C. MAURER, J. QUETIER, S. VOISIN, J. LAURENT, R. DUJARDIN, M. DEGRUGILLIER, J.P. TRAVERT.
Nombre de membres présents :	50	
Nombre de membres votants :	58	
Date de convocation :	23/05/2019	<u>Absents représentés</u> : D. HAMCHIN donne procuration à A.F. FOSSARD, Y. POISSON donne procuration à G. FOUCHER, J. MICLOT donne procuration à J.P. LHONNEUR, J. LEMAÎTRE donne procuration à M. LE GOFF, C. FREMONT donne procuration à J. QUETIER, P. AUBRIL donne procuration à P. THOMINE, A. LANGLOIS donne procuration à J. LAURENT, M. NEEL donne procuration à J. MAILLARD.
Date d'affichage du procès-verbal :		
Numéro de délibération :	811-2019-05-28	<u>Absents excusés</u> : A. SCELLE, O. OSMONT, D. CORNIERE, V. LETOURNEUR, B. JOSSET, S. LA DUNE, C. CHANTREUIL, C. MARIE, M.H. PERROTTE, S. MARAIS, J.P. JACQUET, B. NOEL, G. GUIOC.

Adoption de la Décision Modificative n°1 au Budget annexe Ordures ménagères

La Décision Modificative n°1 a principalement pour objet :

EN SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES

- Au chapitre 67 - « *Charges exceptionnelles* » : d'augmenter de 50 000 € afin de pouvoir finaliser l'ensemble des écritures d'annulation de titres sur exercices antérieurs. Cette augmentation est compensée par une diminution au chapitre des dépenses imprévues.
- Au chapitre 022 - « *Dépenses imprévues* » : de diminuer de 50 000 € afin de pouvoir créditer le chapitre 67 et équilibrer la section de fonctionnement.

EN SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES

- Au chapitre 20 « *Immobilisation incorporelles* » : d'augmenter de 1 000 € pour permettre l'acquisition d'une licence informatique.

- Au chapitre 21 « Immobilisations corporelles » : de diminuer le pouvoir les transférer au chapitre 20.

Envoyé en préfecture le 04/06/2019
Reçu en préfecture le 04/06/2019
Affiché le 28/05/2019
ID : 050-200042729-20190528-811-DE

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré, les membres du conseil communautaire, à l'unanimité, décident de :

- Adopter la Décision Modificative n° 1 au Budget annexe Ordures ménagères 2019 conformément au tableau de synthèse du budget joint au présent rapport.

Ainsi délibéré – Suivent les signatures.

Pour extrait certifié conforme,
CARENTAN, le 28 mai 2019
Le Président de la Communauté de Communes
de la Baie du Cotentin,

Jean-Pierre LHONNEUR
Délibération signée électroniquement



CC BAIE DU COTENTIN - BUDGET ANNEXE ORDURES MENAGERES
Décision Modificative n°1 - Conseil Communautaire du 28 mai 2019

Fonctionnement									
DEPENSES					RECETTES				
Code	Libellé	BUDGET 2019		TOTAL BUDGET	Code	Libellé	BUDGET 2019		TOTAL BUDGET
011	Charges à caractère général	417 730,00		417 730,00	013	Atténuations de charges			0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	710 000,00		710 000,00	70	Produits des services, domaine et ventes diverses	2 050 000,00		2 050 000,00
014	Atténuations de produits			0,00	73	Impôts et taxes			0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 210 000,00		1 210 000,00	74	Dotations, subventions et participations	2 600,00		2 600,00
66	Charges financières			0,00	75	Autres produits de gestion courante	100 000,00		100 000,00
67	Charges exceptionnelles	15 000,00	50 000,00	65 000,00	77	Produits exceptionnels			0,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	350 000,00		350 000,00					
022	Dépenses imprévues	219 140,00	-50 000,00	169 140,00					
sous-total dépenses réelles		2 921 870,00	0,00	2 921 870,00	sous-total recettes réelles		2 152 600,00	0,00	2 152 600,00
023	Virement à la section d'investissement	67 024,96		67 024,96					
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	114 785,54		114 785,54	042	Opérations d'ordre de transfert entre sections			0,00
sous-total dépenses d'ordre		181 810,50	0,00	181 810,50	sous-total recettes d'ordre		0,00	0,00	0,00
					002	Excédent de fonctionnement reporté	951 080,50		951 080,50
Total :		3 103 680,50	0,00	3 103 680,50	Total :		3 103 680,50	0,00	3 103 680,50

Investissement									
DEPENSES					RECETTES				
Code	Libellé	BUDGET 2019 + RAR		TOTAL BUDGET	Code	Libellé	BUDGET 2019 + RAR		TOTAL BUDGET
16	Emprunts et dettes assimilés			0,00	10	Dotations, fonds divers et réserves (dt 1068)	40 000,00		40 000,00
20	Immobilisations incorporelles		1 000,00	1 000,00	13	Subventions d'investissement reçues			0,00
21	Immobilisations corporelles	263 507,29	-1 000,00	262 507,29	16	Emprunts et dettes assimilés			0,00
23	Immobilisations en cours			0,00	20	Immobilisations incorporelles			0,00
26	Participat. Et créances rattachées			0,00	21	Immobilisations corporelles			0,00
204	Subventions d'équipement versées			0,00	23	Immobilisations en cours			0,00
020	Dépenses imprévues			0,00	024	Produits des cessions d'immobilisations			0,00
sous-total dépenses réelles		263 507,29	0,00	263 507,29	sous-total recettes réelles		40 000,00	0,00	40 000,00
					021	Virement de la section de fonctionnement	67 024,96		67 024,96
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections			0,00	040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	114 785,54		114 785,54
041	Opérations patrimoniales			0,00	041	Opérations patrimoniales			0,00
sous-total dépenses d'ordre		0,00	0,00	0,00	sous-total recettes d'ordre		181 810,50	0,00	181 810,50
001	Déficit d'investissement reporté			0,00	001	Excédent d'investissement reporté	41 696,79		41 696,79
Total :		263 507,29	0,00	263 507,29	Total :		263 507,29	0,00	263 507,29